

Un **séisme**, appelé aussi tremblement de terre, se manifeste par des secousses (vibrations) du sol brèves et brutales ainsi que par un déplacement des terrains de part et d'autre de **failles** nouvelles ou préexistantes.

A la surface de la Terre, un séisme provoque des déformations qui peuvent modifier le paysage, entraîner des dégâts aux constructions et faire des victimes.

En mer, un séisme peut provoquer une série de grosses vagues qui submergent les côtes appelées **Tsunami**.

DEFINITIONS :

- **Séisme (=tremblement de terre)** : phénomène géologique à l'origine des vibrations du sol et des failles.
- **Faille** : rupture de la roche avec déplacement des deux blocs rocheux.
- **Tsunami** : Immenses vagues déferlant sur les côtes provoquées par des séismes en pleine mer.

BILAN :

Un **séisme** se manifeste par des secousses et l'apparition ou le déplacement d'une **faille**. En pleine mer, il peut provoquer un **Tsunami**. Dans tous les cas, il peut entraîner des dégâts matériels et humains.



3.1



p.10